

Mesdames et Messieurs,

La légende amérindienne raconte qu'un jour, un gigantesque incendie ravageait la forêt. Les animaux assistaient impuissants à la progression inexorable des flammes. Seul un minuscule colibri s'active. Il plonge dans la rivière, recueille une goutte d'eau dans son bec, va la jeter sur le brasier et recommence. "*Colibri,*" lui disent les autres animaux, "*tu sais que tu ne peux rien tout seul contre cet incendie, tu sais que la goutte d'eau que tu jetteras dans les flammes n'a aucune chance de l'éteindre?*". "*Je le sais*", répond le colibri, "*mais je fais ma part*"

Mesdames et Messieurs, cette légende amérindienne se rapproche de ce que j'ai répondu à mes enfants qui « râlaient » en apprenant que ces messieurs réunis à Copenhague n'étaient pas parvenus à se mettre d'accord. Pourquoi, leur ai-je dit, faudrait-il attendre que là-haut certains messieurs, sans doute beaux et importants, édictent de belles règles bien compliquées avant que d'agir soi-même?...

Je leur ai dit que ce « Copenhague », c'était à chacun de nous qu'il incombait de le réaliser, à tout moment, chacun selon ses possibilités, chacun selon ses grades et qualités....

Les petites têtes blondes de notre Ecole Communale ainsi que leurs instituteur et institutrices l'ont d'ailleurs bien compris. Et dans le cadre du projet d'école axé sur l'environnement, projet d'école parrainé par notre célèbre explorateur national Alain Hubert, les idées ont germées dans chaque implantation. Cela va de l'étude

des futures éoliennes de Bièvre et de notre cogénération à la réalisation d'un jardin avec compostage, d'un défi « Une Journée Déchet-Zéro à l'Ecole » à la fabrication d'une maquette de maison écologique par les animateurs des activités du mardi après-midi. Et si vous visitez le site internet communal mis à jour depuis septembre dernier avec ferveur par les « Petits Reporters », vous y découvrirez une foule de conseils que nos petites têtes blondes donnent afin d'amener chacun à apporter sa pierre à l'édifice.

Apporter chacun sa pierre à l'édifice... Tout est là...

Eh oui, Mesdames et Messieurs, nous avons en effet, chacun de nous tous ici présents, chaque jour, notre pierre à apporter à l'édifice communal.

Nos 4.500 « patrons », les 4.500 habitants de notre Commune attendent de nous, que nous donnions le meilleur de nous-mêmes pour gérer notre Commune au mieux de nos compétences et cela, tant au quotidien que sur le long terme.

Un patron, ce n'est pas toujours facile à satisfaire ! Mais 4.500 patrons à satisfaire en même temps, cela relève pratiquement de la mission impossible !

Certains de nos 4.500 « patrons gedinois » veulent des ralentisseurs dans les villages et d'autres n'en veulent pas... Certains souhaiteraient des bords de route tondus et retondus tandis que d'autres apprécient les fauchages tardifs... Certains sont plutôt football, tandis que d'autres sont plutôt tennis ou ping-pong... Certains de nos 4.500 « patrons gedinois » s'inquiètent de l'état de la grille d'entrée du cimetière de leur village tandis que

d'autres souhaitent ardemment une commune plus fleurie...

En fait, le genre d'avis et de remarques pertinentes relayés entre autre par les membres de notre CCATM et que les responsables de la société Trame ont également ramenés des réunions publiques organisées dans le cadre de l'élaboration du PCDR, ce Programme Communal de Développement Rural qui doit conduire à faire évoluer notre Commune de manière « organisée » sur le long terme.

Et en plus de nos 4.500 « patrons gedinois », nous avons aussi à écouter d'autres « patrons », à d'autres niveaux de pouvoir ceux-là: à la Région, à la Province, au Fédéral et à l'Europe...

Mais ces patrons-là, ils ne souhaitent pas certaines choses, ils les imposent !

Ils nous imposent par exemple de traiter nos eaux de distribution afin de respecter des normes très strictes au niveau bactériologique, ce qui nous conduit à chlorer les eaux de nos captages, altérant dès lors le goût de cette eau au grand dam de nos 4.500 « patrons gedinois »... Et en plus de nous imposer également d'appliquer le coût vérité de distribution, nos « patrons régionaux » nous demandent (nous imposent !) de doubler la facture en y ajoutant la quote-part qui revient à la Région Wallonne. Cette quote-part est calculée sur base d'un CVA (coût vérité d'assainissement) en perpétuelle augmentation. Pour votre information, la part régionale du prix de l'eau, le CVA donc, est passée de 0.5 €/m³ en 2005 à 1.3 €/m³ en 2009, soit 160 % d'augmentation en l'espace de 5 ans... 160 % d'augmentation sur la part régionale... Assurément, de quoi nous pousser à réduire notre

consommation d'eau...Comme quoi, à toute chose, malheur est bon !

Nos « patrons régionaux » nous imposent également cette année, au travers des consignes de la circulaire budgétaire, de ne pas augmenter la dotation communale à notre Zone de Police. 0% d'augmentation ! A coup sûr, un statu quo qui va poser quelques problèmes à notre Chef de Zone pour élaborer son budget 2010. En effet, si aucun saut d'index n'est prévu en 2010, les cotisations patronales pour les pensions des agents nommés augmentent cependant de 5 %, passant de 27.5 % à 32.5 %. C'est pourquoi, je ne comprends pas bien ce statu quo au niveau de la dotation communale à notre zone de police, sinon peut-être (je dis bien « peut-être ») que ce faisant, une certaine pression est mise sur le Fédéral à l'approche des prochaines élections fédérales. Allez savoir...

Au niveau fédéral justement, nos « patrons fédéraux » ne sont pas parvenus à trouver l'argent promis pour mettre en route une réforme des Zones de Secours décriée par certains mais souhaitée par beaucoup, souhaitée entre autres j'imagine, par nos 40 « pompiers ambulanciers gedinnois » ! Là aussi, j'ose espérer que l'impasse dans laquelle se trouve cette réforme n'est pas due à un quelconque « jeu » politique dicté par les futures élections fédérales...et qu'une solution se dégagera rapidement afin de débloquer les moyens nécessaires à l'amélioration des conditions de travail de nos pompiers et ambulanciers. Dira-t-on d'ailleurs jamais assez l'importance de ce service public basé dans des zones rurales comme la nôtre, presque totalement sur le volontariat, et sur une disponibilité et un dévouement à toute épreuve de tous les membres professionnel et volontaires de notre Service Régional Incendie.

Tout cela pour vous dire, Mesdames et Messieurs, que la gestion d'une Commune est complexe, de plus en plus complexe même, à en croire mes collègues bourgmestres que je rencontre à l'invitation de notre Gouverneur dans le cadre de réunions de plus en plus fréquentes, réunions ayant pour thème des dossiers très importants tels que la réforme des zones de secours, la sécurité de la chaîne alimentaire, la mise en chantier des plans d'urgence, les amendes administratives, la sécurité à mettre en place lors de grandes festivités telles que les soirées en plein air, etc...

En tenant compte de tous ces impératifs tant locaux que régionaux et fédéraux, il nous faut élaborer chaque année un budget de plus en plus difficile à boucler. En fait 3 budgets devrais-je dire. En effet, et j'en ai déjà parlé, il y a d'une part, le budget de notre Zone de Police qui devra donc être ficelé « dans un premier temps » sans un sou communal de plus. « Dans un premier temps » car, il est clair que des moyens communaux un peu supérieurs devront sans doute être alloués à notre Zone de Police en cours d'année. A suivre donc...

D'autre part, il y a le budget du CPAS qui lui aussi, ne représentera pas cette année, une augmentation de charges pour notre budget communal. En effet, la subvention communale au CPAS pour 2010 reste inchangée, voire même un peu en diminution, à +/- 450.000 €, et ce grâce à un prélèvement de 50.000 € sur le fonds de réserve ordinaire du CPAS. Pas d'augmentation donc cette année du côté de la subvention communale à notre CPAS, et cela, malgré une activité croissante et appréciée de la Maison Communautaire « Les Tilleuls » et le projet en cours « Visicom » du nom de cette société d'affichage publicitaire mobile, qui mettra prochainement un

véhicule à disposition du CPAS dans le cadre d'une convention visant à améliorer la mobilité dans notre Commune.

Quant au budget communal 2010, ce budget qui va déterminer l'ensemble des actions communales durant cette année qui vient de commencer, il n'est pas nécessaire d'être grand financier pour déduire que la conjoncture actuelle va peser tant sur les dépenses que sur les recettes communales. Il en résulte, vous vous en doutez, une diminution de la marge de manœuvre communale pour les investissements extraordinaires. Je vous ferai grâce d'une analyse détaillée de ce budget car je sais que tous ici, nous sommes conscients que de plus en plus il faudra savoir raison garder et ce à tout moment et à tout niveau...

En bref, on retiendra toutefois de ce budget ordinaire 2010, qu'il tourne autour des 7.000.000 €, et qu'il peut se résumer par des recettes en baisse et des dépenses en hausse. En effet, d'un côté, les recettes prévues sont en baisse de 1,5 % et ce malgré des ventes de bois qui ont l'air sinon de se redresser de manière spectaculaire, en tous cas de reprendre quelques couleurs. Et d'un autre côté, les dépenses ordinaires, tant de personnel que de fonctionnement, sont en hausse de 4,1 %.

Concernant les dépenses de personnel, dépenses de personnel qui représentent par ailleurs environ 1/3 de notre budget ordinaire, l'augmentation prévue peut s'expliquer entre autres, et comme je l'ai déjà mentionné il y a quelques instants, par l'augmentation de 5 % des charges patronales demandées pour les pensions. A noter également l'influence de la nouvelle prime de 100 € par semaine, d'application pour les différents services de garde : eaux et déneigement

Néanmoins, malgré cette désagréable austérité imposée par une conjoncture défavorable, nous avons tenu, vote au conseil communal à l'appui, à revoir à la hausse la partie fixe de l'allocation de fin d'année du personnel communal. Et donc un gain pour certain de vous de 150 € brut en fin d'année... Il est à noter que nous n'étions nullement obligés de pratiquer cette augmentation de la partie fixe de l'allocation de fin d'année. En fait, nos « patrons régionaux » dont je parlais tantôt, ne nous ont pas imposé cette mesure, tout au plus, l'ont-ils suggérée... Et c'est ainsi qu'à ma connaissance, nos Communes voisines ne nous ont imités...

Quant à ce qui constitue notre budget extraordinaire, je vais essayer de vous dresser rapidement un petit récapitulatif des dossiers en cours, des nombreux dossiers en cours devrais-je même dire...

Ce budget extraordinaire, il est de tous les fronts !

Nous avons en effet fait avancer pas à pas, procédure par procédure, un grand nombre de dossiers dont certains sont tout « neufs », tandis que d'autres ont été initiés, vous vous en rappelez, l'an passé ou même avant.

Notre budget extraordinaire, cela va du gros dossier (300.000 €) des douze plaines de jeux, une par village, et de l'éclairage des terrains de tennis, dossier qui vient de passer « avec brio » le cap de l'analyse par l'administration wallonne compétente, à celui de la crèche qui est, elle, en pleine phase de construction à l'intérieur de l'ancien atelier fer. Encore quelques mois d'attente, et le personnel de notre Maison d'Enfant

pourra choisir les couleurs des locaux dans lesquels seront accueillis dorénavant les petits pensionnaires.

Cela va également du dossier du remontage de la Tour du Millénaire au tout gros dossier de la réhabilitation du site Culot par le BEP, dossier reprenant pas loin de 1.000.000 € de dépenses. A ce sujet, il est à noter qu'à l'intérieur du grand bâtiment blanc situé sur le site Culot, les locaux techniques sont opérationnels depuis plusieurs mois et que les locaux à l'étage, réfectoire et sanitaires ouvriers, seront eux, bientôt terminés. Concernant la Tour du Millénaire, le cahier des charges est attendu pour fin février, début mars et il est à noter que la Tour sera reconstruite cette fois au départ d'une structure en acier « habillée » de bois

Du côté de nos nombreux dossiers introduits dans le cadre des appels à projets UREBA 1 et 2, ces derniers se terminent également.

Pour rappel, les fenêtres et portes des salles des fêtes de Vencimont, Malvoisin, Patignies et Sart-Custinne auront été remplacées grâce à ces subsides allant dans le sens de Copenhague... Idem des menuiseries extérieures du Cinéma et tout prochainement, ce sera le tour des installations du foot de Rienne d'être rénovées et ce, juste à l'occasion des 40 ans du Club. Dans la foulée, ce sera ensuite au foot de Vencimont de recevoir, si ce n'est déjà fait, la visite de notre agent ADL chargé de la réalisation des cahiers des charges de ces dossiers UREBA.

Des travaux, il y en aura également dans les écoles. En effet, la cour de récréation de l'école de Sart-Custinne sera rénovée pendant les vacances de Pâques tandis que dans les prochaines semaines, l'école de Rienne se verra

dotée, elle, et ce ne sera pas trop tôt, d'une toute nouvelle chaudière et de nouvelles vannes thermostatiques...

En cours également les gros dossiers de l'expropriation du Lycée d'Etat de Gedinne, de la création d'un Centre d'Interprétation, de la construction de nouvelles installations au foot de Gedinne, de la transformation du hall de la Morie, de l'installation d'un ascenseur dans cette salle de la Tannerie et de la transformation de la très belle pièce située au-dessus de la salle des fêtes de Malvoisin.

Pour ce qui est du Centre d'interprétation, nous en sommes à la toute proche présentation d'un bien bel avant-projet d'aménagement des 3 niveaux de l'ancien atelier de menuiserie, avec par exemple, dans le grenier dont la superbe charpente sera mise en valeur, une petite salle de projection multimédia qui permettra aux visiteurs de visionner des diaporamas sur la Croix-Scaille, ou sur l'histoire de nos villages, ou sur la Cogénération, ou sur les anciens métiers du bois, ...

Côté travaux plus conventionnels dirons-nous, il y aura cette année, la création d'un piétonnier route de Boiron à l'entrée de Rienne, la réalisation d'un autre piétonnier de 800 m de long à Vencimont pour relier le village de vacances, le renouvellement du revêtement de la route Vencimont / Sart-Custinne, et également encore à Sart-Custinne, le remplacement des conduites d'eau intérieures du village pour un montant d'environ 250.000 €... A noter que 100.000 € supplémentaires sont également inscrits au budget pour d'autres travaux encore à définir sur notre réseau de distribution d'eau ainsi que 80.000 € affectés à la future réalisation d'aménagements sécuritaires, entre autres à Patignies et à Bourseigne-Neuve.

Mesdames et Messieurs, vous vous en rendez compte, tout au long de cette année 2010, nous aurons tous à accomplir une multitude de tâches inhérentes à notre fonction au sein de notre Commune.

La gestion d'une Commune représente en effet un colossal défi à relever sans cesse.

Une Commune, la nôtre en l'occurrence, c'est par exemple, pas loin d'une soixantaine de bâtiments à entretenir : tannerie, hall des sports, arsenal, salles des fêtes, écoles, églises et chapelles, châteaux d'eau et stations de pompage, gîte et annexes de la Ferme Jacob et j'en passe..

Notre Commune, ce sont 12 villages et quelques 160 kms de voiries communales à entretenir. 160 kms de voiries communales disais-je donc, et par là, 320 kms de bords de routes à faucher et à débarrasser des cannettes jetées par certains qui j'imagine, ne regardent pas les émissions alarmantes et déprimantes de Yann Arthus Bertrand.

Notre Commune, ce sont également plus d'une centaine de kms de conduites de distribution d'eau qu'il faut sans cesse contrôler, entre autres autre à la recherche des fuites inhérentes principalement aux mouvements de terrain hivernaux conduisant à la rupture des conduites en fonte

Notre Commune, ce sont des dizaines de milliers de documents administratifs à envoyer tous azimuts, une copie par ici, deux copies par là, et ce tant au niveau de l'Administration Communale qu'au niveau du Centre Public de l'Action Sociale... Pour votre information, notre consommation annuelle de papier, administration communale et écoles confondues est de 600.000 feuilles

de papier A4. 600.000 feuilles de papier A4 !! C'est-à-dire 3 tonnes de papier !! Histoire de réaliser notre petit « Copenhague » à ce niveau, sans doute serait-il utile de faire quelques tests avec nos différentes photocopieuses dans les prochaines semaines, et ce afin d'essayer d'utiliser du papier 100 % recyclé.

Notre Commune, ce sont aussi 8.000 hectares de bois communaux à gérer, un abattoir à adapter aux normes européennes et ensuite à pérenniser, une centrale de cogénération qui aligne à ce jour plus de 5.000 heures de fonctionnement mais dont les performances doivent encore être améliorées par le fournisseur Xylowatt, un réseau de chaleur urbain à contrôler et à maximaliser, des cimetières à agrandir, un cinéma à redynamiser, 12.000 repas chauds à livrer dans nos 5 implantations scolaires et 10.000 repas livrés à domicile par le CPAS, et ce sont aussi pas loin de 800 sorties de notre Service Régional Incendie, sorties ambulance et pompiers confondus ...

Et pour terminer, Mesdames et Messieurs, notre Commune, ce sont aussi, et à mon sens « surtout » car ils représentent l'avenir, pas loin de 300 élèves, qu'il faut conduire sur le chemin de la vie, sur le chemin d'une vie que nous pouvons malheureusement craindre peut-être plus compliquée demain qu'aujourd'hui.

Pour tout cela, je sais que je peux compter sur vous tous ici présents, sur votre dynamisme et sur votre volonté de porter notre Commune.

Je vous en remercie à l'avance.

Maintenant avant de vous libérer et de vous permettre ainsi de rejoindre le rez-de-chaussée, j'aimerais appeler auprès de moi M. René Baikrich afin de lui remettre un petit souvenir

Pour votre information, René que nous fêtons aujourd'hui est un de nos deux « pensionnés » de l'année 2009. En effet, et sans vouloir vous dévoiler son âge, courant juillet 2009, le 20 pour être plus précis, René, a atteint la limite d'âge fixée pour les pompiers volontaires. A savoir 60 ans... Si les renseignements que m'a donnés notre nouveau commandant M. Pascal Baijot dont je tiens à resaluer aujourd'hui la venue au sein de notre Service Incendie, René est entré comme stagiaire en 1980 et a été nommé sapeur en 1981. Environ 25 ans au service de la population, ce dont je le remercie officiellement aujourd'hui et qui lui donne droit à ce joli présent...

Egalement « pensionné » courant 2009, notre ancien commandant M. Jean Lefebvre, absent et excusé aujourd'hui, qui aura officié au sein de notre SRI de 1971 à 2009, soit 38 ans, passant successivement les grades de sapeur en 1971, de caporal en 1987, de sergent en 1991, de sous-lieutenant en 1996, de chef de corps en 1998 et pour finir de capitaine chef de service en janvier 2000. Qu'il en soit remercié comme il se doit.

Ceci étant dit, il me reste la plus agréable des tâches, celle de vous souhaiter au nom des membres du Collège Communal ainsi qu'au nom de nos « 4.500 patrons gedinnois », et bien entendu, en mon nom personnel, à vous les membres des divers services de l'administration communale : personnel administratif et financier en ce y compris la receveuse régionale, personnel du CPAS, personnel enseignant et d'encadrement, ouvriers communaux, personnel d'entretien, membres du SRI, de l'Office du Tourisme, de l'ADL et de l'ATL,...mais vous aussi, les membres des diverses administrations et associations avec lesquelles notre commune travaille en étroite

collaboration, c'est-à-dire la CCATM, le Conseil Culturel, le DNF, la ZP, le MET, le STP, la Maison de l'Emploi, l'ALE, le Clergé,... , de vous souhaiter disais-je donc, une très très agréable année 2010.

Mesdames et Messieurs, place maintenant au traditionnel verre de l'amitié et surtout, merci de m'avoir écouté...